

# MAIRIE D'OMS



Balcó dels Aspres

## Bulletin d'Informations Municipales n° 59 - Juin 2017

### Le mot du maire

L'été approche et bientôt les risques liés aux incendies de forêts. Le printemps a été relativement pluvieux, il a favorisé la pousse de l'herbe et des broussailles et ainsi créé du combustible pour alimenter les éventuels feux.

La prudence sera donc, encore une fois, de mise. Toutes les précautions élémentaires doivent être respectées.

J'ai constaté que certaines habitations nécessitaient un vrai travail de débroussaillage et même d'abattage d'arbres dangereux. Une lettre recommandée a été envoyée aux propriétaires. Si rien n'est fait au premier Juillet, je demanderai aux services de l'ONF de venir constater la situation. M. le Préfet pourra alors prendre un arrêté pour interdire la location pendant la saison estivale au regard des risques encourus.

Pour les autres, la grande majorité heureusement, le travail a été fait, ceci n'exonère pas des précautions habituelles :

- entretien des chemins d'accès - 4m de large par 4m de haut pour le passage des camions de secours-
- absence de matériaux combustibles près des habitations,
- nettoyage des chéneaux et goulottes pour les débarrasser des feuilles mortes et divers détritrus,

- disponibilité d'une petite réserve d'eau à proximité -eau de pluie de préférence-,

- information et sensibilisation de vos invités ou locataires,

-renseigner la mairie sur le nombre de personnes occupant votre habitation, en dehors des occupants habituels.

La municipalité n'est pas restée inactive : trois bornes incendies ont été installées en périphérie du village, neuf kilomètres de piste DFCI ont été aménagés, deux virages du chemin menant vers le Mas Coste vont être élargis et mis aux normes pompiers (11 m de rayon), plus de dix hectares de forêts ont été débroussaillés entre le Col Rimbau et le DFCI 97. Ce débroussaillage a été effectué par les employés communaux.

Un véhicule pick-up qui permettra les premières interventions autour du village -feux de poubelle.....-, a été acquis. Il servira de véhicule municipal le reste de l'année.

Par ailleurs, une RISC (Réserve Intercommunale de Sécurité Civile) a été créée. Les formations pour les volontaires sont en cours. Cette réserve devrait être opérationnelle à compter du 1<sup>er</sup> Juillet. Jean-Pierre DARRIEUX a été volontaire pour être le référent de cette réserve.

Les missions de cette réserve seront, en liaison radio constante avec les sapeurs-pompiers, de surveiller et de renseigner sur tout départ de feu. Elle devra également

vérifier, entre autres, les différents endroits de la commune où des vacanciers ont l'habitude de stationner aux heures de repas, renseigner tous les randonneurs sur la carte de vigilance émise quotidiennement par le SDIS, leur prodiguer les conseils sur les différentes interdictions de circuler sur le territoire et vérifier le bon fonctionnement des cuves à eau et bassins répartis sur la commune.

La collectivité a également engagé une candidate au service civique. Lorsque les problèmes liés à l'assurance de son cheval seront résolus, elle pourra effectuer des patrouilles intra-muros à cheval, lui permettant de surveiller les containers collectifs de déchets et les points de départ des chemins de randonnées.

Vous croiserez ou vous aurez la visite de ces personnes au cours de l'été. Vous les reconnaîtrez à leur tenue orange et ils seront dotés d'une carte d'appartenance à la RISC. Je vous demande de leur réserver le meilleur accueil.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ces bénévoles qui vont consacrer une partie de leur temps au bénéfice de la collectivité et je les convie à une réunion le jeudi 29 Juin 2017 avec le programme suivant :

- 9 heures 30 (participation facultative), S/Préfecture CERET remise officielle clés véhicule RISC par M. Le Préfet-

- 11 heures 30 (participation souhaitée) réunion salle associative ensemble membres RISC pour passation consignes, établissement premier planning, si possible distribution habillement, présentation itinéraires patrouilles, etc

- à partir de 13 heures grillade de bienvenue pour tous les volontaires-participation par mail auprès secrétariat mairie (à fin de commander les bonnes quantités)

## Alerte mérules

La préfecture signale plusieurs attaques de mérules dans le département.

Pour mémoire, il s'agit d'un petit champignon lignivore qui s'attaque aux boiseries et charpentes des maisons humides et mal aérées.

Tout propriétaire d'une maison contaminée a l'obligation de déclarer cette situation en mairie.

Des photographies de cet hôte indésirable sont à consulter en mairie si nécessaire.

Pour mémoire ce champignon n'est en aucune façon consommable !!

## Elections

Les élections législatives se dérouleront les 11 et 18 Juin. Je précise que la fermeture des bureaux est fixée pour les deux tours à **18 HEURES**

## Création association Loi 1901.

L'association OR LIMIT qui a pour but la promotion de l'activité équestre par la randonnée, la protection de la nature par la prévention des risques, la sensibilisation au respect du patrimoine, l'accueil et la gestion des équidés en prairie ainsi que l'aide à l'adoption de chevaux maltraités, a été créée.

Le siège social est à OMS (66) et elle peut être contactée au **0468375322**